

## Appel à Candidature (Relance)

La Direction Générale relance l'appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de **Chef de Division Pilotage des Partenariats** au niveau de la Direction des Affaires Médicales relevant du Pôle Assurance Maladie Obligatoire (AMO) / Direction Générale Adjointe AMO et Prestations.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Compétences et Evaluation/ Direction Développement du Capital Humain, du site de l'emploi public [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profil minimum requis	Compétences
<b>Chef de Division Pilotage des Partenariats/</b>  <b>Direction des Affaires Médicales/</b>  <b>Pôle Assurance Maladie Obligatoire (AMO)</b>	-Chef d'Agence, Chef de Division et assimilé ;  Ou  -Chef de Service et assimilé, ayant une ancienneté(*) d'au moins 2 ans dans le poste.	-Connaissance de l'organisation, des métiers et des prestations de l'institution ; -Connaissance des textes, normes et procédures en matière de gestion des prestations de l'assurance maladie obligatoire et de contrôle médical ; -Capacité à proposer et gérer des partenariats avec le corps médical et les autres parties prenantes dans le cadre de la stratégie AMO et des besoins institutionnels ; -Capacité à superviser les échanges des données et des documents avec les partenaires dans le respect des engagements contractuels prévus ; -Capacité à évaluer et analyser les résultats des partenariats et de proposer des axes de développement ; -Connaissance des applicatifs informatiques relatives au domaine ; -Maîtrise des outils de reporting ; -Capacité organisationnelle ; -Capacité à communiquer avec divers interlocuteurs ; -Capacité à encadrer une équipe de travail ; -Capacité d'analyse et de synthèse des données.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- Fiche de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à la Direction Développement du Capital Humain par courriel envoyé uniquement à l'adresse **aac2023@cns.ma** au plus tard le **31 Juil 2023** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

**(\*) L'ancienneté**

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> nomination dans le poste jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Hassan BOUBRIK  
Directeur Général